

SEBAN AVOCATS annonce la nomination de Marion Terraux associée en contrats publics - droit des communications électroniques et droit des transports

SEBAN AVOCATS renforce ses équipes en cooptant une nouvelle associée en contrats publics - droit des communications électroniques et droit des transports : Marion Terraux.



Arrivée en avril 2015 chez SEBAN AVOCATS comme collaboratrice, Marion Terraux est nommée directrice du pôle contrats publics - droit des communications électroniques en 2016. Elle devient aujourd'hui associée de ce pôle et du pôle droit des transports. Cette nomination permet au Cabinet d'assurer le développement de ses expertises dans ces domaines tout en renforçant l'accompagnement de ses clients, notamment les Régions, dans la procédure de passation des contrats sur les Trains Express Régionaux.

Diplômée de Science Po Lille et titulaire d'un Master 2 Droit public économique de l'Université Panthéon-Sorbonne, elle obtient son CAPA et devient avocate en 2005.

Au cours de ses 17 années d'expérience, Marion Terraux a développé une expertise forte dans les secteurs nécessitant d'allier une parfaite maîtrise du droit des contrats publics et l'appréhension de secteurs régulés et à forte technicité.

En particulier, au sein de SEBAN AVOCATS, Marion Terraux s'est impliquée dans la négociation et le suivi de projets structurants sur tout le territoire dans le déploiement de réseaux de communications électroniques.

Sa connaissance pointue du droit des contrats publics lui permet d'assurer la défense des intérêts des personnes publiques et de les accompagner dans la réussite de leurs projets en droit dont les enjeux économiques et politiques sont souvent forts.



Cette nomination s'inscrit dans la volonté du Cabinet à la fois de promouvoir des talents mais également de s'appuyer sur les compétences d'avocats très confirmés pour mieux servir ses clients dans un univers juridique de plus en plus complexe et exigeant.



Didier Seban, avocat associé et Président de SEBAN AVOCATS

À propos de SEBAN AVOCATS

Implanté à Paris et dans onze métropoles régionales, SEBAN AVOCATS est un cabinet d'une taille sans équivalent dans le secteur de l'action publique et de l'économie sociale et solidaire.

Une alliance exceptionnelle d'expertises complémentaires en droit public, droit privé et droit pénal lui permet d'accompagner ses clients dans leur action au quotidien, tant en conseil qu'en contentieux.

Partageant la même volonté de servir l'intérêt général, ses équipes fortes de 100 avocats mutualisent leurs compétences pour accompagner de manière experte, opérationnelle et transversale tous les types d'acteurs publics et de l'économie sociale et solidaire.

www.seban-associes.avocat.fr - cabinet@seban-avocat.fr

282 boulevard Saint Germain, 75007 Paris - Tel : 01 45 49 48 49